



APPEL À MANIFESTATION POUR LA SELECTION DU CABINET EN CHARGE DU RECRUTEMENT DU DIRECTEUR (TRICE) EXECUTIF(VE) DE LA CAMNAFAW

I- Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de sortie de crise de l'AM, soumis au Bureau Régional Afrique de l'IPPF, et validé au cours d'une réunion des parties prenantes, l'un des principaux problèmes identifiés a été la contestation du recrutement du Directeur Exécutif de La CAMNAFAW par le Fonds Mondial depuis Octobre 2021. Afin de rétablir la sérénité et rebâtir la confiance mutuelle entre L'ONG, le Fonds Mondial et IPPF, le Bureau Exécutif National a entrepris de reprendre le processus de recrutement du Directeur Exécutif de l'ONG.

Afin d'engager ce processus et en conformité avec les procédures en vigueur au sein de l'AM et conformément à ses prérogatives, le Bureau Exécutif National devra lancer un appel à candidature sur l'ensemble du territoire national pour le recrutement d'un cabinet dont la mission sera de mener de façon efficiente et efficace ce processus de recrutement du/de nouveau/nouvelle Directeur (trice) Exécutif (ve) de la CAMNAFAW.

II. Objectif de la consultation

- Recruter un Cabinet dont la mission sera de mener le processus de recrutement du/de nouveau/nouvelle Directeur (trice) Exécutif (ve) de la CAMNAFAW.

III. Méthodologie et résultats attendus

Le Cabinet devra travailler en collaboration avec l'équipe du Bureau Exécutif National.

Le Cabinet devra présenter une méthodologie et un plan de travail couvrant les tâches qui leur seront assignées pour obtenir le résultat attendu, le tout dans le respect des termes de référence définis. Aussi dans sa méthodologie, la commission de recrutement du Cabinet devra tenir compte des grandes lignes suivantes :

- La diffusion de l'appel à candidature ;
- Le sourcing : la présélection des candidats conformément aux critères de base ;
- L'analyse et l'évaluation détaillée des CVs des candidats présélectionnés et classement par ordre de mérite : les 5 meilleurs ;
- La convocation, l'administration des tests pratiques et la transmission des copies ;
- La transmission du rapport de recrutement.

La méthodologie de sélection est clairement définie par le Cabinet et approuvée par l'IPPF/BRA et le BEN.

IV. Modalités d'exécution de la mission

Le Cabinet aura pour mission de sélectionner les candidats qualifiés répondant aux critères exigés par l'appel à candidature tout en respectant les principes d'indépendance, d'intégrité et de confidentialité du processus de recrutement. Tous les membres de l'équipe du Cabinet sont astreints aux obligations d'information de tout conflit d'intérêt dans le cadre du recrutement.

V. Profil des consultants

A- Profil du Cabinet

Le Cabinet doit avoir une expérience avérée d'au moins 10 ans en matière de recrutement. Il devra justifier d'une intégrité et d'un professionnalisme dans la gestion et la conduite des processus de recrutement des personnels seniors.

B- Profil du Personnel principal du Cabinet

Pour ce processus de recrutement, le Cabinet doit disposer du personnel clé suivant :

-1- Un/e Chef de mission ou un Expert, titulaire au moins d'un Bac+5 en Sciences sociales ou équivalent. Il doit disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle et avoir effectué des missions similaires en tant que Chef de mission ou Expert au cours des cinq (05) dernières années

2- Un/e Adjoint au Chef de mission, titulaire au moins d'un Bac+5 en Management des ressources humaines, en Sciences sociales ou équivalent. Il ou elle doit disposer d'au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles et doit avoir effectué des missions similaires au cours des cinq (05) dernières années. Il ou elle doit avoir une bonne connaissance des principes d'intervention des partenaires techniques et financiers (PFM, GIZ, Banque Mondiale, Union Européenne, USAID, BAD, NATIONS UNIES etc.)

VI. Composition du dossier de candidature du Cabinet

Les Cabinets intéressés devront déposer un dossier complet composé de :

- Une présentation du Cabinet ;
- Une synthèse ressortant de la compréhension de la mission ;
- Les justificatifs de références ;
- Les CVs des consultants du Cabinet faisant ressortir leur qualification et l'expérience professionnelle ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de localisation ;
- Une carte de contribuable valide ;
- Une proposition technique ;
- Une proposition financière.

VII. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- Lieu de mise en œuvre : Direction Exécutive
- Période de mise en œuvre : Décembre 2022
- Date de démarrage : dès signature du contrat
- Date de fin : à la production du rapport
- Durée effective de consultance : 01 mois

VIII. Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers physiques complets rédigés en français ou en anglais seront déposés dans une enveloppe anonyme sous plis fermé portant la mention : « **candidature pour le recrutement d'un cabinet en charge du recrutement du Directeur Exécutif de la CAMNAFAW** » à la Direction Exécutive de la CAMNAFAW- Yaoundé, Rue CEPER, entrée CODEV.

IX. Date limite des dépôts des dossiers

30 jours à compter de la date de publication.